

ministre des Transports. Quand on lui a demandé, par le biais d'une question au *Feuilleton*, quels étaient les traitements des cadres supérieurs d'Air Canada, il a répondu qu'il n'était pas dans l'intérêt de la société de divulguer ces renseignements, que cela poserait des problèmes au niveau de la concurrence puisque le secteur privé ne rendait pas publics ces renseignements et que ce serait mauvais pour le moral des employés. Les actionnaires de cette société sont les citoyens du Canada et pourtant ils n'ont pas accès à ces renseignements.

Lorsque le principal rival d'Air Canada, CP Air, a décidé de s'adresser au marché américain pour des capitaux de financement, la SEC a exigé la divulgation de ces renseignements. Pourquoi les Canadiens ne sauraient-ils pas ce qu'Air Canada paie en guise de rémunérations et, en fait, tous ces organismes dont, en un sens, ils sont les principaux actionnaires? Si ma proposition était adoptée, les Canadiens sauraient ce que touchent comme traitement un grand nombre de ceux qui travaillent pour eux.

Cinquièmement, pareille mesure aiderait à réduire le déséquilibre qui s'est installé entre l'aile législative, d'une part, et l'aile administrative, d'autre part, du gouvernement. Les hommes politiques ne cessent de se faire dire que le gouvernement se fait vraiment mener par la Fonction publique, ou de se faire demander pourquoi ils n'exercent pas un plus grand contrôle sur la Fonction publique.

S'il arrive que le traitement du sous-ministre soit supérieur à celui du ministre que peut-on en espérer? Qui, aux yeux du peuple, vaut plus au service de son pays, du sous-ministre qui gagne davantage, ou du ministre? Il est permis de supposer que c'est le sous-ministre. Bien que cela n'ait pas une importance décisive, il faut rétablir l'équilibre.

Je suis certain que la plupart des députés savent que ce système limitant les traitements existe aux États-Unis depuis des années. De nombreuses études ont été faites à ce sujet et il semblerait que les autorités américaines aient d'énormes difficultés à recruter des fonctionnaires, mais telle est la ligne de conduite en vigueur.

Lorsque M. Ford était président, et depuis que M. Carter l'a remplacé, la rémunération des hauts fonctionnaires a été modifiée, mais les fonctionnaires n'ont jamais été mieux rémunérés que les représentants élus du peuple. Aucun fonctionnaire ne gagne davantage que les principaux représentants élus des États-Unis.

Pour vous donner une petite idée de la différence qui existe actuellement entre le Canada et les États-Unis, un sous-ministre canadien peut gagner plus de 18 p. 100 de plus qu'un sous-secrétaire du gouvernement américain. Il peut y avoir de très bonnes raisons pour que des hauts fonctionnaires canadiens gagnent beaucoup plus que leur homologues américains.

Afin d'éviter toute méprise, je tiens à préciser que je ne prétends ni n'insinue que les fonctionnaires canadiens sont surpayés. Tout ce que je veux dire, c'est qu'il n'existe officiellement pas de moyen de veiller à ce que la rémunération des hauts fonctionnaires demeure dans des limites raisonnables, ce qui est indispensable. Ce n'est pas en chargeant certains

Compensations

comités de faire des études comparatives sur leur rémunération que l'on instaurera un système de surveillance permanent.

Si nous voulons réellement réduire les dépenses et établir un certain équilibre entre les législateurs et les administrateurs, si nous voulons instaurer un système permanent de vérification de l'utilisation de nos ressources, la meilleure solution consiste à décréter avant tout qu'aucun fonctionnaire ne peut être mieux rémunéré que le premier ministre. Quelle solution raisonnable! Quelle façon d'agir raisonnable!

● (1712)

Je ne réclame pas une augmentation de traitement pour les législateurs. Je soutiens seulement que le système actuel devrait comporter certains moyens de contrôle et des directives internes, afin que nous puissions savoir où nous allons. N'est-il pas incroyable qu'en vertu de notre système actuel, les sous-ministres gagnent plus que les ministres? Quel genre de système est-ce là? Il faut absolument instaurer au Canada certaines mesures pour contrôler le taux de rémunération des fonctionnaires. Nous devons instaurer des mesures de contrôle dans tous les secteurs du système de dépense au Canada. Je soutiens que le gouvernement devrait envisager sérieusement l'adoption de mesures législatives restreignant la rémunération que peut percevoir tout fonctionnaire ou employé d'un organisme de l'État. Il ne devrait pas, en tout cas, pouvoir gagner plus que le premier ministre du Canada. Aucune autre mesure ne saurait, du moins symboliquement, autant contribuer à rehausser le prestige des législateurs dans notre pays, et j'invite instamment tous les députés ici présents à appuyer cette motion.

M. Donald J. Johnston (Westmount): Monsieur l'Orateur, j'ai trouvé cette motion intéressante et, à certains égards, inusitée de la part du député de Don Valley (M. Gillies). Je ne la rejette pas d'emblée, car j'estime que certains de ses arguments sont probants, mais je ne crois pas que l'adoption de sa motion réussirait à faire disparaître le mal qu'il dénonce.

Nous étudions une motion qui ne tient absolument pas compte des forces du marché; elle restreint les droits d'une personne qui offre ses services à une société de la Couronne à titre d'administrateur de négociier un niveau de rémunération auquel elle aurait le droit de s'attendre dans le secteur privé. D'après le libellé de la motion, personne ne pourrait être engagé par le gouvernement ou par l'un de ses organismes à un taux de rémunération plus élevé que celui versé au premier ministre (M. Trudeau). J'estime que cela placerait le gouvernement dans une situation intenable et l'empêcherait de recruter les compétences dont nous avons besoin, par exemple, dans les sociétés de la Couronne qui jouent un rôle de plus en plus important dans notre pays. Je serais très inquiet, quant à moi, si Air Canada, par exemple, ne pouvait attirer les talents et compétences dont elle a besoin pour donner au public le meilleur service possible.